

Rapport d'évaluation des pratiques pastorales Pelouse de la Conge - Année 2019

Nom (personne ayant réalisé l'évaluation) :
BURLOTTE Estelle (dans le cadre de sa mission
d'animation du site Natura 2000, porté par la
Communauté de Communes Avallon-Vézelay-
Morvan)

Date : 25 octobre 2019

Commune : COULANGES-LA-VINEUSE

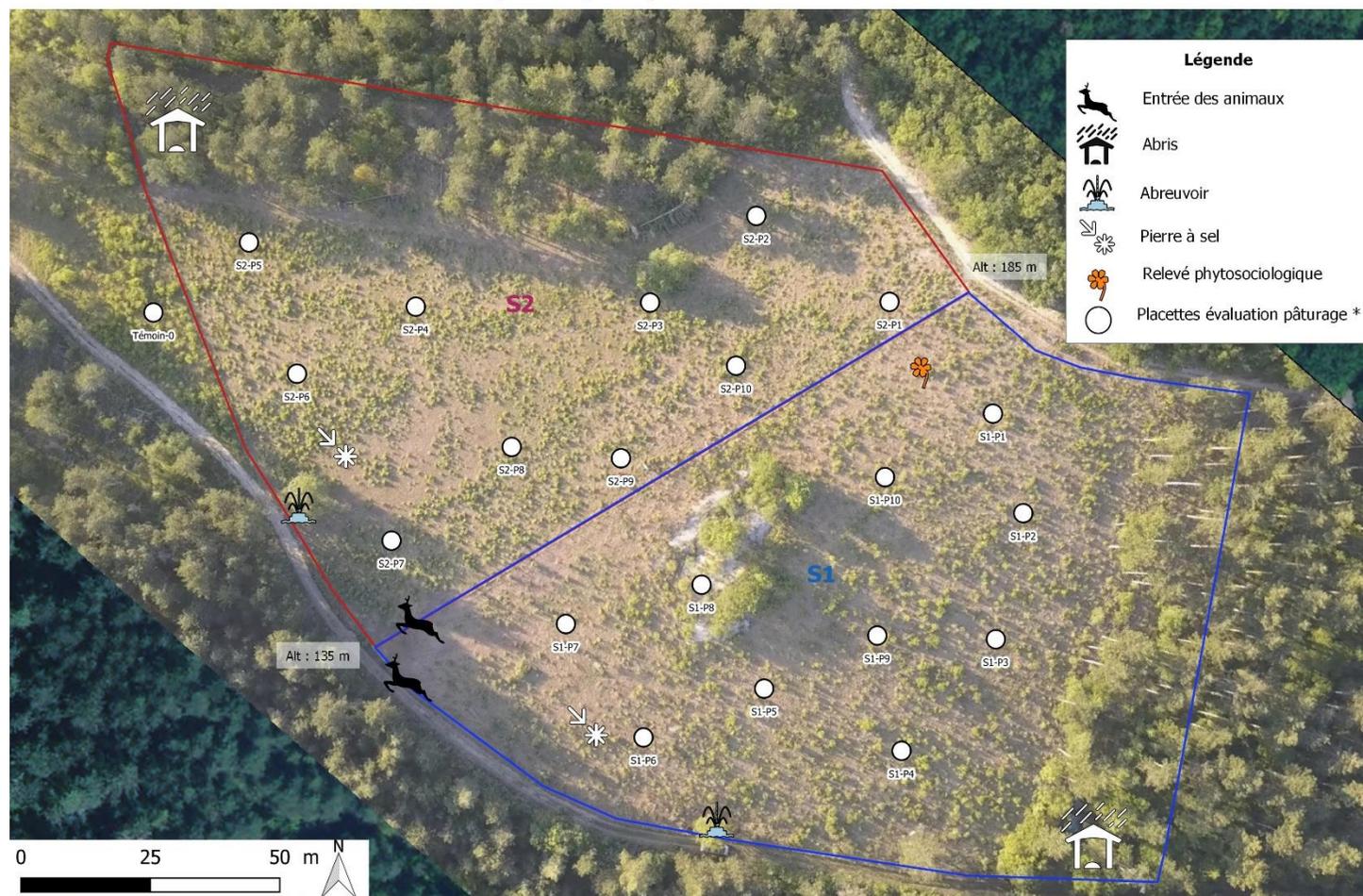
Lieu-dit : La Conge

N° parcelle : C59

N° parc : Parcelles S1 et S2

1. Plan de situation

Pelouse de la Conge - Coulanges -la Vineuse Plan de pâturage - photo aérienne du 03/07/19



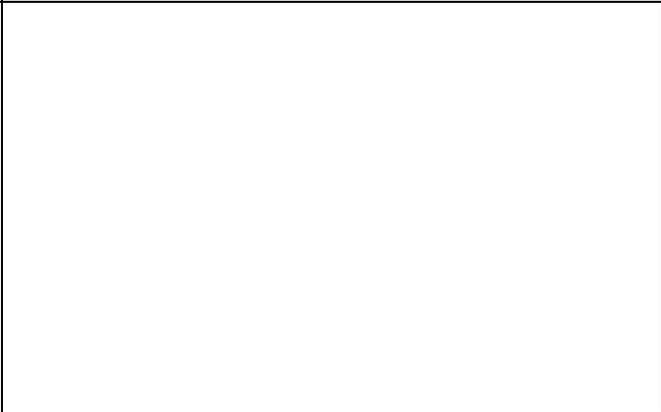
2. Evaluation de l'impact du pâturage :

- 1- Type de strate en présence : 1 Herbacées majoritaires, 2 Ligneux majoritaires, 3 Herbacées uniques, 4 Ligneux unique
- 2- Classe de hauteur des ligneux : 1 Ligneux majoritairement bas ($\leq 1\text{m}$), 2 Ligneux majoritairement haut ($> 1\text{m}$)
- 3- Indicateur d'impact sur les ligneux (consommation) : 1 Nul (aucun impact), 2 Modéré ($\leq 50\%$), 3 Fort ($> 50\%$)
- 4- Indicateur d'impact sur les ligneux (casse de branches) : 1 Nul (aucun impact), 2 Modéré ($\leq 50\%$), 3 Fort ($> 50\%$)
- 5- Indicateur de consommation de la strate herbacée : 1 Nulle ($> 5\text{ cm}$), 2 Partielle ($\leq \text{et} > 5\text{ cm}$) 3 Complète ($\leq 5\text{ cm}$)
- 6- Indicateur du niveau de fréquentation : 1 Nulle, 2 Modérée, 3 Forte

N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
S1-P1	1	1	1	2 ●	1 ●	2,5 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	●		
S1-P2	1	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	●		

N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
S1-P3	1	1	1	3 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		
	2							Pas de relevé		
S1-P4	1	1	1	2,5 ●	2 ●	2 ●	2 ●	●		
	2	1	1	3 ●	2 ●	2 ●	2 ●	Forte consommation des aubépines (toutes les feuilles) ●		
S1-P5	1	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	1 : 60% ●		
	2	1	1	3 ●	1 ●	3 ●	3 ●	●		
S1-P6	1							Pas de relevé		

N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
	2							Pas de relevé		
S1-P7	1	1	1	2 ●	3 ●	3 ●	3 ●	●		
	2	1	1	2 ●	3 ●	3 ●	3 ●	●		
S1-P8	1	1	1	2 ●	1,5 ●	3 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	2 ●	3 ●	2 ●	●		
S1-P9	1	1	1	2,5 ●	1,5 ●	3 ●	2 ●	●		
	2							Pas de relevé		

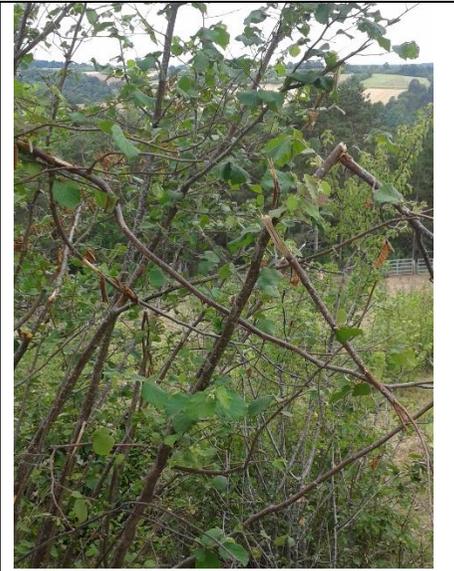
N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
S1-P10	1	1	1	2 ●	2 ●	3 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	2 ●	3 ●	2 ●	4 : branches cassées consommées ●		
S2-P1	1	1	1	2 ●	2 ●	2 ●	2 ●	3 : fort au passage d'avril sur tout le S2 (voir photo p.10) 2- casse de branche, voir photo p.9 ●		
	2	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		
S2-P2	1	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2,5 ●	3 ●	3 ●	2 ●	●		

N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
S2-P3	1	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	2 ●	3 ●	2 ●	●		
S2-P4	1	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	●		
S2-P5	1	1-2	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	1 : impossible de Trancher (50%/50%) ●		
	2	1-2	1	3 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		

N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
S2-P6	1	2	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	1 : 60% ligneux ●		
	2	1-2	1	2 ●	2 ●	2 ●	2 ●	●		
S2-P7	1	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	2 ●	3 ●	3 ●	●		
S2-P8	1	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	●		
	2	1	1	2 ●	1 ●	3 ●	2 ●	Le pin a disparu ●		

N° Placette	Phase	1	2	3	4	5	6	Remarques Synthèse*	Photo du 10 Juillet (phase 1)	Photo du 24 octobre (phase 2)
S2-P9	1	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	5 : reste le brachypode (voir photo p.9) ●		
	2	1	1	2 ●	1 ●	2 ●	2 ●	●		
S2-P10	1	2	1	2 ●	2 ●	2 ●	2 ●	●		
	2	2	1	2 ●	2 ●	2 ●	2 ●	●		
Témoin	1 et 2	1-2	2	1 ●	1 ●	1 ●	1 ●	●		

- **Détails et illustrations :**

		
<p>Branche cassée (S2-P1)</p>	<p>Brachypode non consommé (S2P9)</p>	<p>Écorçage complet (Alisier blanc)</p>
		
<p>Repousses de chêne</p>	<p>Genévrier malmené</p>	<p>Taille automnale de noisetier</p>



Impact du **pâturage précoce** sur les ligneux



Impact du **pâturage** sur les prunelliers

• **Synthèses :**

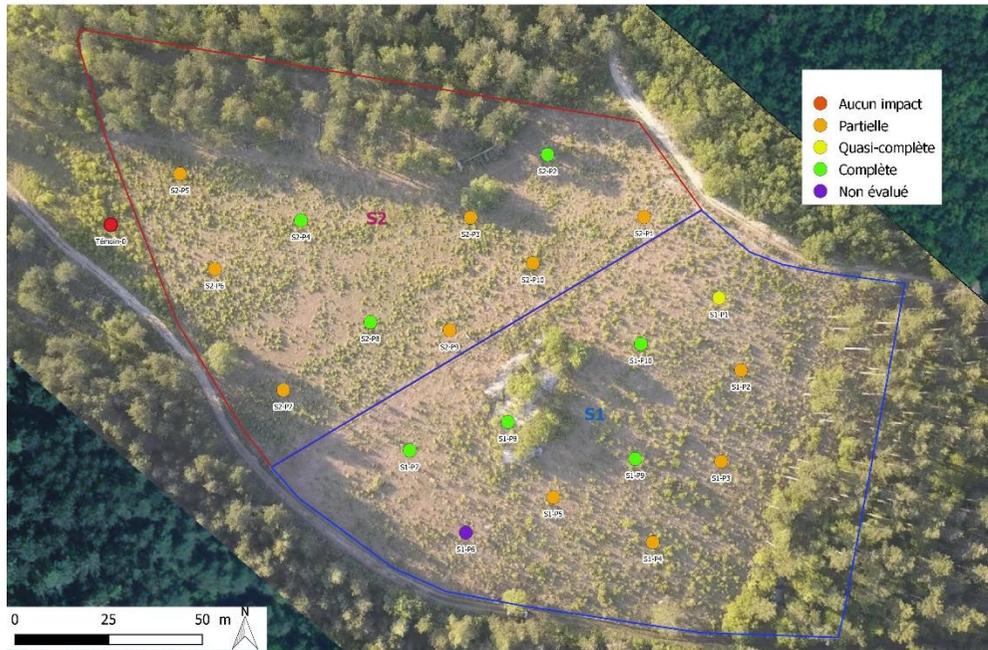
Synthèse de l'impact sur la consommation des ligneux au 10/07/19



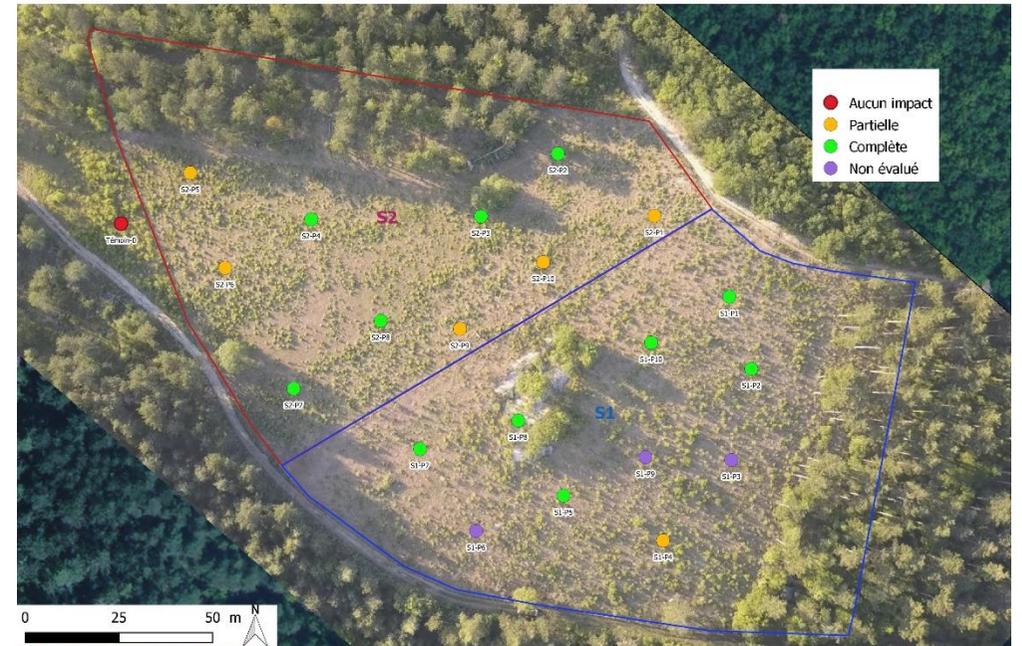
Synthèse de l'impact sur la consommation des ligneux au 24/10/19



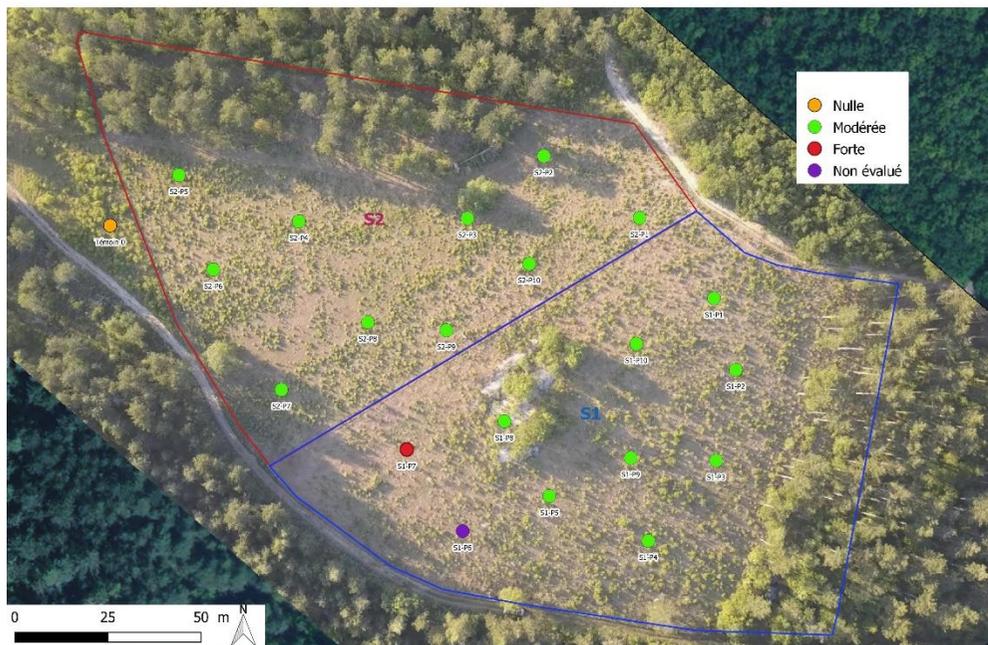
Synthèse de l'impact sur la consommation des herbacées au 10/07/19



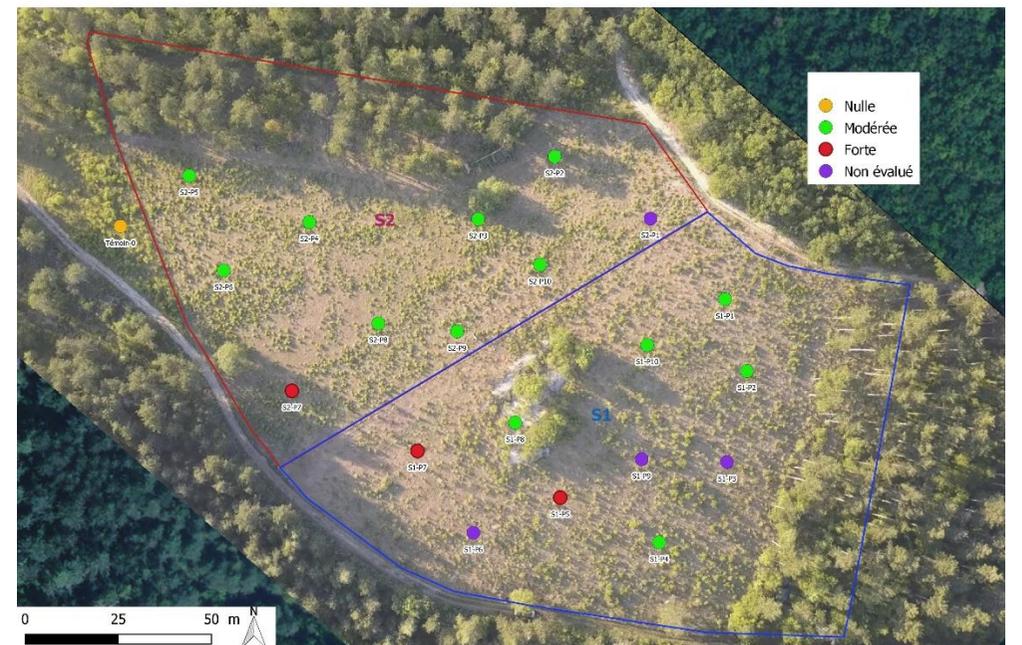
Synthèse de l'impact sur la consommation des herbacées au 24/10/19



Synthèse du niveau de fréquentation au 10/07/19



Synthèse du niveau de fréquentation au 24/10/19



3. Ligneux : proportions et appétence

Le tableau suivant présente une liste (non exhaustive) d'estimation des proportions d'essences de ligneux présentes sur l'ensemble de la parcelle pâturée, ainsi que l'impact du pâturage par les ânes sur ces essences (consommation, écorçage et casse de branches) suite aux observations sur le terrain.

Espèce	% de l'espèce sur le total de ligneux	Impact du pâturage (0=aucun - 5=max)			Remarque 10/07	Remarque 24/10
		Avant 08/05/19 (S2 uniquement)	Au 10/07/19 (S1 + S2)	Au 24/10/19 (S1 + S2)		
Cornus sp (Cornouiller)	10 %	4	1	2	Ils devraient être consommés à l'automne. Début juillet, ils sont mal en point (sècheresse ou piétinement ??)	Peu consommés (sortie du parc avant qu'ils ne deviennent appétents)
Corylus avelana (Noisetier)	18 %	5	4	4		
Crataegus sp (Aubépine)	5 %	5	2,5	5		Consommation complète (il ne restent que quelques résidus ligneux et les grosse épines)
Fagus sylvatica (Hêtre)	< 1 %	5	2	?		Pas retrouvé d'individus
Juniperus communis (Genévrier)	1 %	5	5	5		
Lonicera xylosteum (Chèvrefeuille)	< 1 %?	?	2	?		Pas retrouvé d'individus
Pinus nigra (Pin noir)	1 %	0	0	1		Les jeunes pousses ont été consommées.
Prunus mahaleb (Cerisier de Sainte Lucie)	10 %	4	2,5	4		Nanifiés
Prunus spinosa (Prunellier)	5 %	5	2,5	4	Très consommés en bas du parc	Bien consommés sur l'ensemble du parc
Quercus pubescens (Chêne pubescent) + autres chênes (?)	22 %	5	3	2,5		Feuillage peu consommé mais branches cassées surtout dans le bas du parc
Rosa sp (Rosier)	3 %	4	3	?		Pas retrouvé d'individus
Sorbus aria (Alisier blanc)	10 %	5	5	5	Totalement écorcés et effeuillés	
Sorbus torminalis	< 1 %	?	?	?		
Viburnum lantana (Viorne)	10 %	4	1	0	Quasi intact au 10/07 - chargés de fruits	

4. Synthèse sur l'évaluation du pâturage :

Impact sur les ligneux :

On peut constater que le pâturage précoce (avant mai) a permis, dans le parc S2, une consommation complète de toutes les jeunes pousses sur l'ensemble des essences de ligneux. La consommation des ligneux pendant la période estivale est plus modérée sur certaines essences (cornouillers, chênes et viornes) mais est restée très forte sur un bon nombre d'espèces, et notamment les espèces dites « à rejets » (Aubépine, Prunelliers). La casse de branches est difficile à estimer puisque beaucoup de branches cassées ont été consommées. Dans le bas de parc, on note cependant un nombre conséquent de branches de chêne au sol (cf photo ci-contre).



A l'issu du pâturage, il n'a pas été repéré de jeunes plants de l'année. Le pâturage par les ânes a donc permis de maîtriser la colonisation et la progression des ligneux. Même dans les secteurs de forte densité, la circulation reste possible (ce qui n'est pas le cas vers la zone témoin à l'extérieur du parc. Bien entendu, il sera nécessaire de poursuivre l'action dans les années à venir afin d'obtenir un résultat durable (la mortalité des arbustes ne sera pas effective dès la première année).

Bien qu'aucun résultat n'ait été attendus dans les sous-bois aux extrémités des 2 parcs, force est de constater que l'ensemble des ligneux à l'exception des pins ont été écorcés sur une hauteur de plus d'1,5 m et de nombreuses branches ont été cassées.

Impacts sur la strate herbacée :

La litière accumulée les années précédente a été entièrement dégradée par le pâturage. La période d'automne a permis de compléter en bonne partie celui de printemps-été, notamment au pied des arbustes. L'ensemble des parcs a été parcouru, aucune zone de refus conséquente n'est visible. Le pâturage a permis de réouvrir des zones de sol mince à nu, privilégiant le développement des espèces caractéristiques des pelouses sèches et notamment de le Renoncule à feuilles de graminées, espèce inscrite sur la liste rouge de la flore de Bourgogne, dont la pelouse de la Conge est l'une des très rares stations de la Région.

Impact sur le milieu (habitat 6210) :

Au total, d'après les relevés non exhaustifs (voir annexe), 20 espèces végétales caractéristiques de l'habitat 6210 ont été notées, ainsi que 8 espèces d'orchidées différentes. Concernant la faune, l'Ascalaphe soufré et le Flambé, ainsi que plusieurs autres espèces de papillons inféodés aux milieux secs ont été observés. Il est important de souligner que de nombreuses espèces de papillons de jour apprécient la présence de strate arbustive à proximité des pelouses, d'où l'intérêt de conserver une mosaïque de milieux ouverts embuissonnés.

Perspectives :

La pression de pâturage cette année a été forte car précédée de 2 années sans gestion. Pour la seconde année, il sera nécessaire de réduire la durée des périodes de pâturage (avec éventuellement plus d'animaux) et de continuer à adapter la gestion en fonction des réactions et des évolutions du milieu afin de ne pas détériorer l'habitat (voir bilan p.14).

5. Informations sur le pâturage * :

Récapitulatif du pâturage sur l'année :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
S1					8	63 jours	10		18	33 jours	20		96 jours
S2			3	35 jours		19	21 jours	10		3	17 jours	20	73 jours
Nb				8 (12 j) - 9 (23 j)	10 (25 j)	7 (37 j)			12 (33 j)	12			

Propriétaire de la parcelle : Commune de COULANGES-LA-VINEUSE / **Nom Responsable :** Daniel GIRARD (maire)

Prestataire : Association DOUSEIN LES ANES / **Nom Responsable :** Agnès RAPIN

Type d'animaux : Anes

Effectif moyen : 9,2 ânes / Effectif mini (durée) : 7 (37 jours) / Effectif maxi (durée) : 12 (33 jours)

Saison(s) du pâturage : Printemps (fin mars à fin juin) Été (juil-août) Automne (sept à nov) Hiver

Nombre de passage dans l'année : prévisionnel : S1=2 S2=3 / réalisé : S1=2 S2=3

- **Localiser sur une carte** (rayer si sans objet) :

Lieu(x) d'abreuvement / Pierre à sel / Abri / Placettes de suivi / Placette témoin

Entrée(s) des animaux / Entrée des véhicules / Type de véhicule : _____

6. **Autres interventions** :

Fauche : OUI NON Si oui, date : _____ (reporter sur la carte le lieu)

Broyage : OUI NON Si oui, date : _____ (reporter sur la carte le lieu)

Produit de désherbage

OUI NON Si oui, date : _____ / Produit utilisé : _____ (reporter sur la carte le lieu)

Fertilisation / amendement : OUI NON Si oui, date : _____ (reporter sur la carte le lieu)

Besoins de défrichage / ouverture : OUI NON Si oui (reporter sur la carte le lieu)

7. **Bilan, besoins divers, perspectives** (suite à réunion du 24/10/19) :

- Sur le S2, fort impact sur tous les ligneux au pâturage de printemps. Conserver cette entrée précoce si les conditions météorologiques sont favorables.
- En 2020, changer l'ordre d'entrée dans les parcelles (commencer par le S1)
- Si possible, garder une pression forte mais moins longue : plus d'animaux en permanence (10)
- Positionner la pierre à sel dans les secteurs les plus denses en ligneux
- La période d'automne a été trop longue (surpâturage dans le bas du parc)
- L'approvisionnement en eau dans le S2 est difficile, voire impossible. Il serait nécessaire d'aménager un accès aux abreuvoirs du S1 (couloir clôturé).
- Sur le long terme : veiller à préserver les espèces patrimoniales du site (lépidoptères, orchidées et autres espèces floristiques caractéristiques du milieu) : la durée du pâturage ne doit pas être excessive et les périodes doivent varier d'une année à l'autre afin de ne pas être toujours préjudiciables aux mêmes espèces.
- Prestataire très investie dans le suivi du projet, travail concerté avec l'animatrice Natura 2000.
- La commune est satisfaite du changement de prestataire : les ânes sont très attractifs, aussi bien dans la parcelle (lieu de promenade) que lors des transhumances. Aucun écho négatif à propos de ce nouveau projet.
- Un affichage supplémentaire pourrait être prévu afin que les promeneurs ne nourrissent pas les animaux

8. ANEXXES

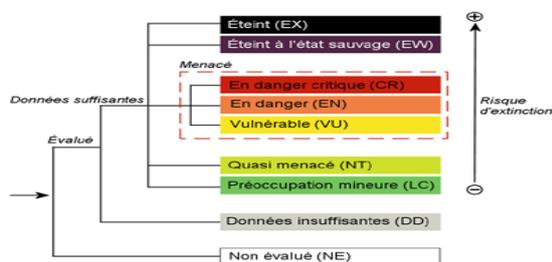
a. Liste non exhaustive d'espèces rencontrées entre le 03/04/19 et le 10/07/19

• Flore

Nom vernaculaire (* espèces caractéristiques du 6210)	Nom français	Habitat	Rar. Bourg. 2016	Cot. UICN Bourg.
Ajuga reptans	Bugle rampant	Divers	CCC	LC
Anacamptis pyramidalis	Orchis pyramidal	Pelouses et ourlets calcicoles	AR	LC
Anemone pulsatilla *	Anémone pulsatille	Méso-xérophile, calcicole	R	LC
Anthericum liliago	Phalangère à fleurs de lys	Pelouses et ourlets xériques, corniches rocheuses sur calcaire	RR	LC
Asperula cynanchica *	Herbe de l'esquinancie	Pelouses calcicoles	AR	LC
Brachipodium rupestre *	Brachypode des rochers	Ourlets calcicoles, pelouses en cours de fermeture	RRR	DD
Bromoptis erecta *	Brome érigé	Pelouses sèches calcicoles	C	LC
Campanula rotundifolia	Campanule à feuilles rondes	Pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles) et mobiles (sables), acidophiles	AC	LC
Centaurea scabiosa *	Centaurée scabieuse	Pelouses calcicoles mésoxérophiles	AC	LC
Cephalanthera rubra	Céphalanthère rouge	Forêts claires et sèches sur calcaires, ourlets, pinèdes. Favorisé par les éclaircies	RR	LC
Cornus sp	Cornouiller	Fourrés et manteaux préforestiers		
Coronilla minima *	Petite coronille	Pelouses et ourlets calcicoles, xéro-thermophiles sur sol mince ou nu	AR	LC
Coronilla varia	Coronille bigarée (fleur rose)	Pelouses, ourlets, lisières et chemins calcicoles	C	LC
Corylus avellana	Noisetier	Forêt et haies, manteaux préforestiers	CCC	LC
Crataegus monogina	Aubépine	Forêt et haies, manteaux préforestiers	CCC	LC
Epipactis atrorubens *	Epipactis rouge	Pelouses et éboulis calcaires ou marneux, sur sol très mince ou nu. Espèce de stades jeunes de pelouses, disparaît rapidement en cas d'abandon des pratiques d'entretien. Peut réapparaître après un décapage du sol	R	LC
Euphorbia loreyi	Euphorbe triste	Xéro-thermophile, ourlets, fourrés et chênaies pubescentes calcicoles	RRR	VU
Fumana procombens *	Fumana couché	Pelouse calcicole, xéro-thermophile, sol très mince ou sol nu	R	LC
Genista tinctoria	Genêt des teinturiers	Divers	C	LC
Helianthemum apenninum *	Helianthème des apennins	Pelouses calcicoles, xéro-thermophile sur sol mince ou nu	R	LC
Hieracium umbellatum	Épervière en ombelle	Pelouses et ourlets	AC	LC
Himantoglossum hircinum	Orchis bouc	Pelouses calcicoles, également formes pâturées et ourlets	AR	LC
Hippocrepis comosa *	Fer à cheval	Pelouses et prairies calcicoles rases et bien ouvertes	AC	LC
Juniperus communis	Genévrier	Fourrés et manteaux préforestiers sur sol sec, recolonisation de pelouses calcicoles	AC	LC
Linum tenuifolium *	Lin à feuilles menues	Pelouses xéro-thermophiles sur calcaires ou marnes, végétations rases et écorchées, ourlets associés	R	LC
Lonicera xylosteum	Chèvrefeuille des haies	Forêts et coupes forestières calcaires, sol sec à très sec	C	LC
Ophrys apifera *	Ophrys abeille	Pelouses calcicoles sèches, ourlets associés	R	LC
Ophrys fuciflora	Ophrys bourdon	Pelouses calcicoles mésoxérophiles (rarement forme pâturée)	R	LC
Orchis anthropophora	Orchis homme pendu	Pelouses méso-xérophiles, ourlet calcaires	AR	LC
Orchis purpurea *	Orchis pourpre	Pelouses, ourlets et lisières et forêts calcicoles	AR	LC
Orobanche teucrii	Orobanche de la German-drée	Pelouses xérophiles et corniches calcaires - sur teucrium et thymus	RR	LC
Phyteuma orbicular subtenereum *	Raiponce orbiculaire	Pelouses méso-xérophiles et ourlets	RRR	EN

Nom vernaculaire (* espèces caractéristiques du 6210)	Nom français	Habitat	Rar. Bourg. 2016	Cot. UICN Bourg.
Pilosella officinarum *	Petite piloselle	Eboulis, pelouses et ourlets xériques, sol ras ou nu	CC	LC
Pinus nigra	Pin noir d'Autriche		0	NA
Polygala sp	Polygale			
Prunella grandiflora *	Brunelle à grandes fleurs	Pelouses et ourlets calcicoles, mésoxérophile	AR	LC
Prunus mahaleb	Prunellier de Sainte Lucie	Fruticées et forêts calcaires thermophile	AC	LC
Prunus spinosa	Prunellier	Divers, notamment pelouses en voie d'embuissonnement	CCC	LC
Quercus pubescens	Chêne pubescent	Forêt thermophile sèche sur calcaire	AR	LC
Ranunculus gramineus	Renoncule à feuilles de graminées	Pelouses calcicoles très sèches sur sol très minces ou nu. <i>Xérobromion erecti exclusivement</i>	RRR	VU
Rosa sp	Eglantier			
Rubia peregrina	Garance voyageuse	Ourlets, fourrés et forêts xéro-thermophiles	R	LC
Rubus sp	Ronces			
Seseli montanum *	Séséli des montagnes	Pelouses méso-xérophiles et ourlets associés	AC	LC
Sesleria caerulea *	Seslérie bleuâtre	Pelouses xériques calcaires	R	LC
Sorbus aria	Alisier blanc	Thermophile et héliophile, stade forestier jeune ou préforestier	AC	LC
Tanacetum corymbosum	Créosote	Ourlets calcicoles xéro-thermophiles et chênaies sèches	RR	LC
Teucrium chamaedrys *		Pelouses et éboulis calcicoles xérophiles, sol très mince	AC	LC
Teucrium montanum *	Germandrée des montagnes	Pelouses calcicoles xériques, éboulis, sols caillouteux	R	LC
Thymus praecox	Thym cylindrique	Pelouses sèches et ourlets calcaires		LC
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	Prairies mésohydriques, fauchées	C	LC
Viburnum lantana		Fourrés et manteaux préforestiers calcicoles	C	LC

CCC : très très commun (1072-1310 mailles 5x5 km)
CC : très commun (853-1071 mailles 5x5 km)
C : commun (636-852 mailles 5x5 km)
AC : assez commun (437-635 mailles 5x5 km)
AR : assez rare (258-436 mailles 5x5 km)
RR : très rare (37-127 mailles 5x5 km)
RRR : très très rare (1-36 mailles 5x5 km)



• Papillons

Nom vernaculaire	Nom français	Phénologie	Habitat	Statut Bourg.
Coenonympha arcania	Céphale	Mai-juin	Mésophile, calcaire, bois clairs, ourlets bien exposés mais avec présence de strate arbustive	LC
Hipparchia genava	Sylvandre helvète	Juin-juillet	Xérothermophile, calcaire stricte. Lisières, pré-bois chauds, éboulis, ...	VU
Iphiclides podalirius *	Flambé	Avril-mai et mi-juillet-mi-août	Mésoxérophile, de préférence pelouses sèches parsemées de buissons, bois clairs, friches, corniches. Œufs sur arbustes (prunus, crataegus)	LC
Limenitis reducta	Sylvain azuré	Mai-juin	Mésoxérophile calcaire	NT
Melitea phoebe	Mélictée des Centaures	Mai-juin et fin juillet-août	Méso-thermophile, méditerranéenne, calcaire stricte. Milieux ouverts et pentus (notamment pelouses issues restauration pinèdes)	LC
Ochlodes sylvanus	Sylvaine	Fin mai à fin août	Euryèce	LC

- **Autres**

Oiseaux : Buse variable, Huppe fasciée, Merle noir, Mésange à longue queue, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot véloce, Rouge-gorge

Insectes : Ascalaphe soufré *, Carabe sp, Cétoine dorée, Grande sauterelle

b. Relevé phytosociologique effectué avant le pâturage (28/03/19)

Conclusion apportée par le Conservatoire National Botanique du Bassin Parisien :

Ce relevé montre une végétation de pelouse méso-xérophile des sols superficiels très riches en calcaire que l'on peut associer au **Coronilla minima - Seslerietum caeruleae** (caractère océanique et collinéen à submontagnard, avec notamment l'abondance de la Séslerie et d'autres espèces non observées dans ce relevé mais présentes sur les 2 parcelles (**Coronilla minima, Genista pilosa, Anthericum ramosum...**)).

Il s'agit d'un **habitat communautaire** (directive 92/43/CEE), "**Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids**" (6210-9) (caractère prioritaire difficile à évaluer à la date de l'inventaire : que des rosettes d'orchidées non déterminées), en évolution vers des stades plus mûres de chênaie pubescente comme le montre la présence des espèces arbustives et d'ourlet (Brachypode, Garance). Les rares espèces généralement plutôt associées aux friches vivaces thermophiles (Vipérine, Picride), témoignent d'une altération légère du milieu.

Le renouvellement de ce relevé (même pointage) pourra permettre de compléter le suivi de l'impact du pâturage et de suivre l'évolution des groupements végétaux.

Identifiant Relevé	20190717174126Leb	
Observateur du relevé	Leblanc M., Burlotte E.	
Date d'observation relevé	28/03/2019	
Commune du relevé	COULANGES-LA-VINEUSE	
Lieux-dit	Bois de la Conge	
Hauteur max de la végétation (m)	0,3	
Recouvrement arboré (%)		
Recouvrement arbustif (%)	20	
Recouvrement herbacé (%)	95	
Recouvrement muscinal (%)		
Recouvrement total du relevé (%)	95	
Surface du relevé (m²)	25	
Type de relevé	relevé phytosociologique	
Coordonnées GPS	N 47° 41' 18,9" E 3° 36' 4,7"	
Syntaxon	Coronillo minimae - Seslerietum caeruleae (Lericq 1972) Braque 2001	
Code CORINE	34.325	
Code EUNIS	E1.265	
Code Natura2000	6210-9	
Nombre de taxons distincts	32	
cortège caractéristique		
<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	h	2
<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	h	2
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	h	1
<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	h	+
<i>Anemone pulsatilla</i> L., 1753	h	+
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip.	h	r
FESTUCO VALESIIACAE-BROMETEA ERECTI		
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	h	r
<i>Stachys recta</i> L., 1767	h	r
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	h	+
<i>Koeleria pyramidata</i> (Lam.) P.Beauv., 1812	h	1
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	h	r
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	h	+
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. &	h	r
<i>Festuca marginata</i> subsp. <i>marginata</i> (Hack.) K	h	1
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	h	r
<i>Ranunculus gramineus</i> L., 1753	h	r
<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	h	1
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	h	+
<i>Thymus drucei</i> Ronniger, 1924	h	+
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	h	r
<i>Orchis</i> L., 1753	h	1
TRIFOLIO MEDII-GERANIETEA SANGUINEI		
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult.	h	2
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	h	1
CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE		
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	b	2
<i>Rosa</i> subsect. <i>caninae</i> (Groupe)	b	+
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	b	+
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	b	+
Onopordetalia acanthii		
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	h	r
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	h	r
Autres		
<i>Euphorbia</i> L., 1753	h	+
<i>Hieracium</i> sect. <i>Hieracium</i> (Groupe <i>lachenalii</i>)	h	r
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	h	r

* **Référence bibliographique** : Adaptation de « Méthode de suivi et d'incidence du pâturage sur milieux ouverts Version 1 mai 2016 » de Dandouau J. et al. 2016. – Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, 19 pages